

Eneco Soleil & Vent Go

Carte tarifaire décembre 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte aux particuliers en Belgique.



Tous les prix incluent 21% TVA

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE
(€ / an)
40,00



CONSOMMATION (€cent / kWh)				
Compteur simple	Compte	Compteur excl. nuit		
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
19,88	22,80	17,54	17,54	

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport

(montants versés à votre gestionnaire de réseau)

(montaines verses a votre gestionnaire de reseau)							
Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (€cent / kWh)			Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosumer (1)	
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	7,21	7,57	5,78	5,05	4,38	26,70	67,43
AIESH	11,83	12,18	7,86	6,73	4,38	18,22	86,35
FLUVIUS (GASELWEST)	14,99	14,99	11,65	7,24	2,95	13,64	112,42
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	9,99	9,99	7,67	4,97	2,75	13,64	79,28
FLUVIUS (IMEWO)	11,70	11,70	8,91	5,86	2,87	13,64	90,45
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	9,04	9,04	7,23	4,53	2,58	13,64	72,25
FLUVIUS (INFRAX WEST)	9,62	9,62	7,42	4,84	2,60	13,64	76,04
FLUVIUS (INTERGEM)	11,05	11,05	8,55	5,48	2,80	13,64	86,25
FLUVIUS (IVEKA)	13,20	13,20	10,51	6,22	2,87	13,64	98,99
FLUVIUS (IVERLEK)	11,99	11,99	9,18	5,96	2,76	13,64	91,84
ORES (Brabant Wallon)	9,59	10,20	5,70	4,59	4,38	15,80	79,23
ORES (Est)	12,98	13,86	7,83	6,27	4,38	15,80	99,39
ORES (Hainaut électricité)	10,63	11,22	6,95	5,85	4,38	15,80	85,47
ORES (Luxembourg)	11,38	12,13	6,77	5,39	4,38	15,80	90,29
ORES (Mouscron)	9,75	10,37	5,95	4,81	4,38	15,80	79,67
ORES (Namur)	11,14	11,83	6,75	5,49	4,38	15,80	88,16
ORES (Verviers)	13,02	13,80	8,24	6,82	4,38	15,80	98,78
FLUVIUS (PBE)	10,52	10,52	7,98	5,77	2,81	13,64	83,21
REGIE DE WAVRE	11,63	12,28	9,69	9,69	4,38	21,19	90,75
SIBELGA(*)	8,52	8,52	6,22	6,22	1,46	12,41	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	12,35	12,35	9,54	6,20	2,96	13,64	95,58
TECTEO	9,88	11,07	5,89	5,08	4,38	27,55	77,06

(*) taux hors terme de capacité: KVA <=13KVA 31,74 €/an; KVA > 13KVA 36,45 €/an.

(1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA valable pour les services Valorisation (voir page suivante) ou Compensation (Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers.)

(2) Pas soumis à la TVA

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles $(\mathfrak{C} \ / \ an)$

<= 1,44 kVA	0,00
> 1,44 kVA et <= 6 kVA	12,34
> 6 kVA et <= 9.6 kVA	19,75
> 9 kVA et <= 13 kVA	24,68
> 13 kVA et <= 18 kVA	37,03
> 18 kVA et <= 36 kVA	49,37
> 36 kVA et <= 56 kVA	98,74
> 56 kVA et <= 100 kVA	160,45

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ

(fixées par les autorités publiques)

Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (€cent / kWh)	Cotisation fédérale ⁽²⁾ (€cent / kWh)
AIEG	0,2331	0,3474
AIESH	0,2331	0,3474
FLUVIUS (GASELWEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS ANTWERPEN (IMEA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IMEWO)	0,2331	0,3474
FLUVIUS LIMBURG (Inter-energa)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INFRAX WEST)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (INTERGEM)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVEKA)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (IVERLEK)	0,2331	0,3474
ORES (Brabant Wallon)	0,2331	0,3474
ORES (Est)	0,2331	0,3474
ORES (Hainaut électricité)	0,2331	0,3474
ORES (Luxembourg)	0,2331	0,3474
ORES (Mouscron)	0,2331	0,3474
ORES (Namur)	0,2331	0,3474
ORES (Verviers)	0,2331	0,3474
FLUVIUS (PBE)	0,2331	0,3474
REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3474
SIBELGA	0,2331	0,3474
FLUVIUS (SIBELGAS)	0,2331	0,3474
TECTEO	0,2331	0,3474

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (€cent / kWh) 0,075

Contribution Fonds Energie (Flandre) (2) (C / mois)			
	Tension basse	Tension moyenne	
Tarif standard (domicilié)	0,43	155,51	
Tarif standard (non domicilié)	8,15	155,51	
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00	
Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	en Flandre	2,87	
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)		3,41	
Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)		1,21	

Carte tarifaire version 012112 pour la Belgique. / Valable du 1er décembre 2021 au 31 décembre 2021 inclus. / BC_032_012112_FR_ENECO_POWER_GO



Eneco Injection

Carte tarifaire décembre 2021 d'Eneco Belgium SA pour la relivrasion d'électricité par des **particuliers** en Belgique.



Les tarifs d' injection sont exonérés de TVA

Indemnité supplémentaire pour l'injection

PRÉLÈVEMENT ET INJECTION / VALORISATION

Compteur simple	Compted		
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES	
19,31	19,31	19,31	> Tarif mensuel
0,1 X BELPEX -0,906	0,1 X BELPEX -0,906	0,1 X BELPEX -0,906	> Formule tarifaire

Eneco Injection est réservé aux clients qui possèdent une installation de production locale en Belgique d'une puissance maximale de 10 kVA, d'un compteur numérique et/ou d'un comptuer bidirectionnel et qui sont liés à Eneco par le biais d'un contrat d'approvisionnement valable.

Les conditions du prélèvement se trouvent à la première page de ce document

Eneco Injection est un avenant à votre contrat existant à durée indéterminée, dans le cadre duquel le tarif d'injection est variable et soumis à une indexation mensuelle sur la base du paramètre d'indexation Belpex. Vous trouverez de plus amples informations à propos de ce paramètre d'indexation sur eneco.be/indexation. Les prix indiqués sur cette carte tarifaire sont une estimation tarifaire; le prix mensuel a été calculé sur la base de la dernière valeur connue de Belpex (11/2021: C202,1524/MWh). Eneco peut modifiée u ou supprimée, ou à condition que les index concernée schangent sur le plan du contenu ou ne soient plus représentatifs de la valeur économique de léféctricité injectée ou ne soient plus publiés ou le soient de manière irrégulière. Les montants mentionnés sont les derniers montants connus. Le volume d'injection sera toujours imputé aux montants en vigueur à ce moment, avec effet rétroactif. Eneco se réserve le droit d'adapter ces frais conformément aux modifications apportées au cadre réglementaire. Les adaptations à ces éléments, dont Eneco n'est pas responsable, sont entièrement récupérées sur le client (avec effet rétroactif). Les prix indiqués sont uniquement applicables aux clients avec une consommation domestique et une consommation d'électricité annuelle mesurée inférieure ou égale à 50 MWh et un raccordement basse tension avec une puissance de raccordement de maximum 56 kVA. Dans les autres cas, Eneco se réserve le droit d'adapter votre prix.

"Prélèvement et injection" : L'électricité que vous prélevez du réseau et celle que vous injectez dans le réseau sont facturées séparément. Vous touchez une indemnité pour l'électricité que vous injectez.

"Valorisation": Lorsque vous consommez l'électricité du réseau, le compteur compte à l'endroit. Lorsque vous injectez de l'électricité dans le réseau, le compteur compte à l'envers. Vous injectez davantage d'électricité que vous n'en consommez? Dans ce cas, vous touchez une indemnité supplémentaire pour l'injection. Ceci est possible avec un compteur bidirectionnel et avec un compteur numérique.

Les services disponibles sont spécifiques à la région.

Carte tarifaire version 012112 pour la Belgique. / Valable du 1er décembre 2021 au 31 décembre 2021 inclus. Uniquement applicable si un contrat d'approvisionnement a été conclu.